Le nombre d'embauches en CDD a explosé en 2013

09/12/2014 à 6h00

Dans le tertiaire, la part des embauches sous CDD s'est élevée à 85,3% en 2013, en hausse de 2,3 point par rapport à 2012. Et la durée moyenne des contrats était de… 10 jours contre 14 jours en 2012. Un quart des CDD se limite même à 2 jours. Ces contrats deviennent par ailleurs systématiques.

Avec une croissance morose et une absence de visibilité à moyen terme, les chefs d'entreprise se montrent extrêmement prudents dans leurs politiques de recrutement. Quand on ne sait pas ce que sera le carnet de commandes à six mois ou un an, on évite de recruter en contrat à durée indéterminée (CDI).

> ***Alors, pour faire face à un surcroît exceptionnel d'activité ou pour jouer la prudence, on embauche sous contrat à durée déterminée… Conséquence sociale de la crise. C'est exactement ce qui est arrivé en 2013, selon une étude de la Dares (service des statistiques du ministère du Travail) qui montre que le nombre des embauches sous CDD a littéralement explosé cette année-là. Et notamment, les CDD courts.***

En 2013, dans le secteur concurrentiel, 83,6% des embauches ont été réalisées en CDD, soit une progression de 2,3 points par rapport à 2012. Dans le tertiaire, principal pourvoyeur de ce type de contrat, la part des CDD dans les recrutements atteint même 85,3%, en hausse également de 2,3 points sur un an.

En revanche, dans l'industrie et la construction, sans doute faute d'activité suffisante, la part des recrutements sous CDD diminue (de respectivement 0,5 et 1 point) pour représenter 67,9% et 60,6%.

A contrario, donc, le taux d'entrée en CDI recule à 9,6%, soit une baisse de 0,2 point par rapport à 2012. Certes, la montée en puissance des CDD est une constante depuis le début des années 2000; en revanche, ces contrats se caractérisent par leur durée de plus en plus courte.

Pour la moitié des personnes ayant terminé un CDD en 2013, la durée du contrat a été de… 10 jours ou moins, contre 14 jours en 2012. Pis, un quart des CDD n'ont pas dépassé… 2 jours.

Les CDD courts se retrouvent essentiellement dans le tertiaire où la moitié des CDD dure 8 jours ou moins. Rien de pareil dans l'industrie et la construction, où les durée médianes sont respectivement de 62 et 90 jours.

Résultat de cette augmentation du nombre des CDD, le taux de rotation (soit la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie pour l'ensemble des contrats) atteint 58,5%, en hausse de 6,6 points par rapport à 2012.

Ce sont les ouvriers non qualifiés qui sont le plus souvent recrutés sous CDD : 89,1% ont été embauchés sous cette forme de contrat. En revanche, les ouvriers qualifiés sont les moins nombreux à être recrutés sous CDD, même s'il sont 74,2% à être dans ce cas .

Même les cadres n'échappent pas à ce mouvement. En 2013, les CDD ont représenté 78,5% des embauches de cadres, en hausse de huit points par rapport à 2012.

Enfin, la progression des CDD est un mouvement qui concerne davantage les femmes que les hommes. En 2013, les embauches de femmes se font à 86,7 % en CDD et à 79,9 % pour les hommes. Sur un an, cette part des CDD dans les embauches augmente toutefois un peu plus pour les hommes (+3,3 points) que pour les femmes (+1,7 point).

La Tribune